

Wilo-COF-2 Helix



fr Notice de montage et de mise en service

Fig. 1:

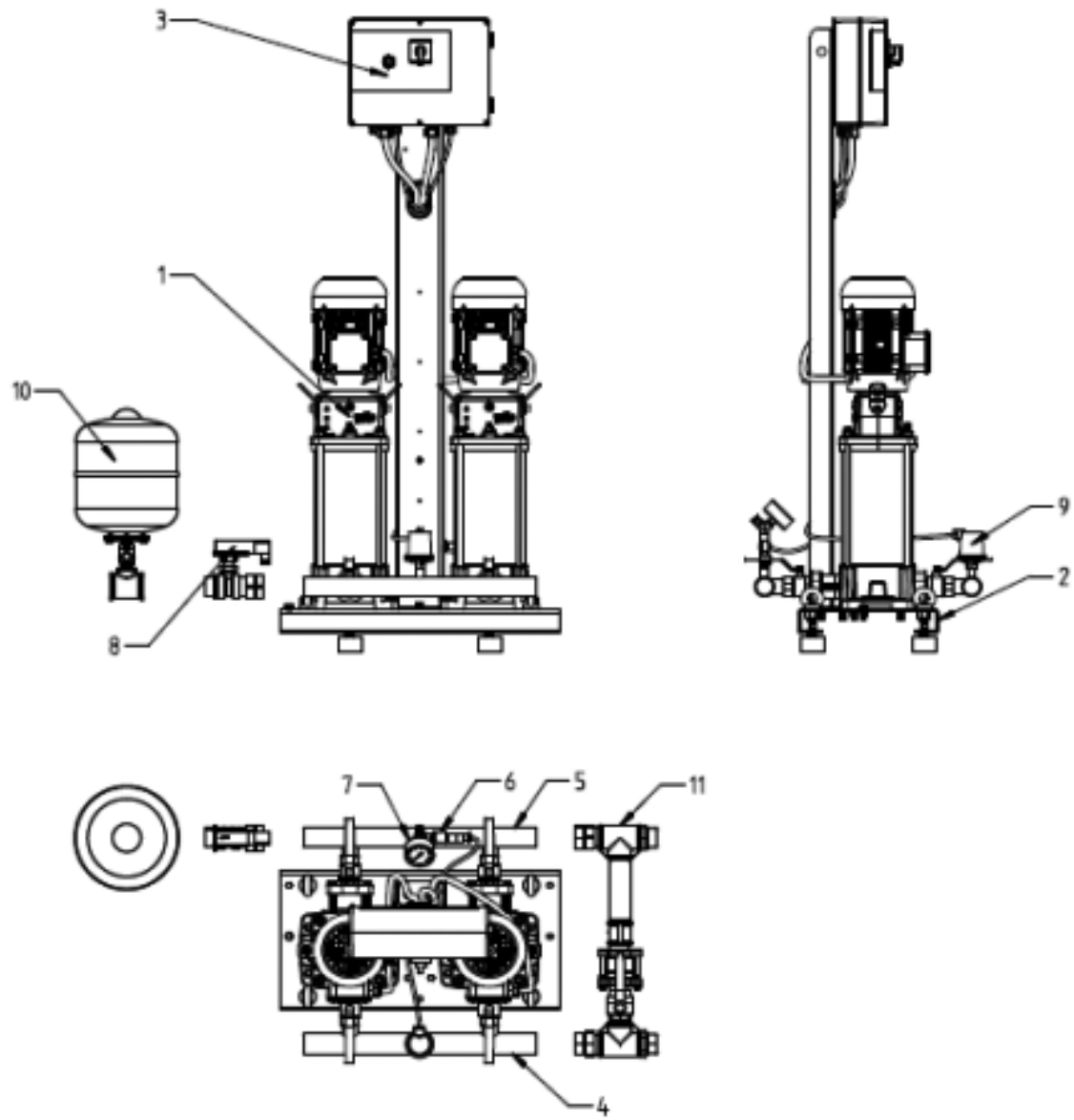


Fig. 2

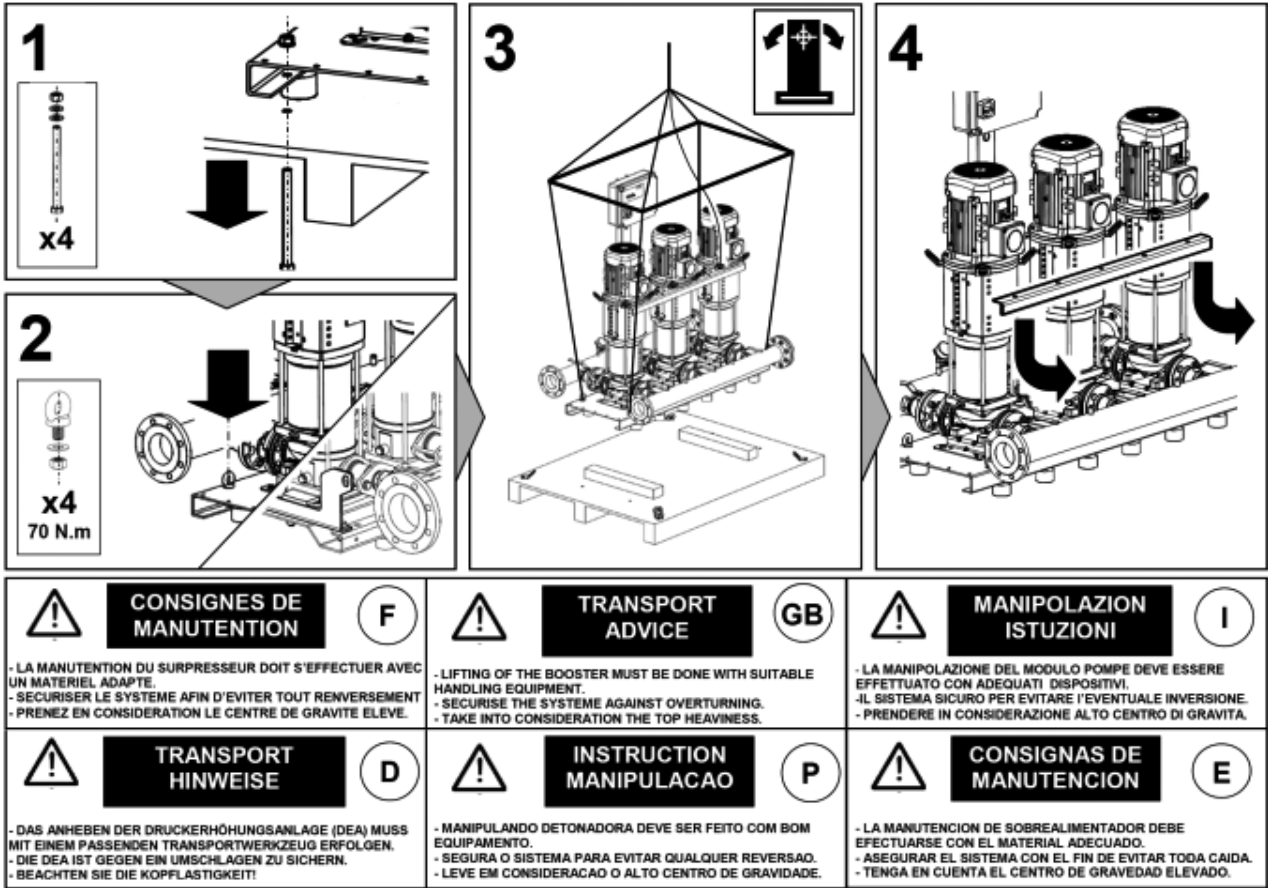


Fig. 3



1	Généralités	6
1.1	A propos de ce document	6
2	Sécurité	6
2.1	Signalisation des consignes de la notice	6
2.2	Qualification du personnel.	6
2.3	Dangers encourus en cas de non-observation des consignes.	6
2.4	Travaux dans le respect de la sécurité.	6
2.5	Consignes de sécurité pour l'utilisateur.	6
2.6	Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'entretien	7
2.7	Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées	7
2.8	Modes d'utilisation non autorisés	7
3	Transport et stockage intermédiaire	7
4	Application	7
5	Données techniques	8
5.1	Désignation	8
5.2	Caractéristiques techniques	8
5.3	Fourniture	8
5.4	Variantes	8
5.5	Coffret de commande	8
5.6	Accessoires	8
6	Description et fonctionnement	8
6.1	Description	8
6.2	Fonctionnement	8
7	Installation et raccordement	9
7.1	Réception et montage	9
7.2	Raccordement électrique	9
7.3	Raccordement hydraulique	9
8	Mise en service/mise hors service	9
8.1	Préparatifs généraux et mesures de contrôle	9
8.2	Mise en service de l'installation	10
8.3	Mise hors service de l'installation	10
9	Entretien	10
10	Pannes, causes et remèdes	10
11	Pièces de rechange	12
12	Elimination	12
12.1	Informations sur la collecte des produits électriques et électroniques usagés	12

1 Généralités

1.1 A propos de ce document

La langue de la notice de montage et de mise en service d'origine est le français. Toutes les autres langues de la présente notice sont une traduction de la notice de montage et de mise en service d'origine.

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité du produit. Le strict respect de ces instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du produit.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du produit et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

Déclaration de conformité CE :

Une copie de la déclaration de conformité CE fait partie intégrante de la présente notice de montage et de mise en service.

Si les gammes mentionnées dans la présente notice sont modifiées sans notre approbation, cette déclaration perdra sa validité.

2 Sécurité

Cette notice de montage et de mise en service renferme des remarques essentielles qui doivent être respectées lors du montage, du fonctionnement et de l'entretien. Ainsi, il est indispensable que l'installateur et le personnel qualifié/l'opérateur du produit en prennent connaissance avant de procéder au montage et à la mise en service. Les consignes à respecter ne sont pas uniquement celles de sécurité générale de ce chapitre, mais aussi celles de sécurité particulière qui figurent dans les chapitres suivants, accompagnées d'un symbole de danger.

2.1 Signalisation des consignes de la notice



Symboles :

Symbole général de danger



Consignes relatives aux risques électriques



AVIS : ...

Signaux :

DANGER !

Situation extrêmement dangereuse.

Le non-respect entraîne la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

L'utilisateur peut souffrir de blessures (graves). « Avertissement » implique que des dommages corporels (graves) sont vraisemblables lorsque la consigne n'est pas respectée.

ATTENTION !

Il existe un risque d'endommager le produit/l'installation. « Attention » signale une consigne dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

AVIS :

Remarque utile sur le maniement du produit. Elle fait remarquer les difficultés éventuelles.

Les indications directement appliquées sur le produit comme p. ex.

- les flèches indiquant le sens de rotation
 - le marquage des raccordements,
 - la plaque signalétique
 - les autocollants d'avertissement
- doivent être impérativement respectées et maintenues dans un état bien lisible.

2.2 Qualification du personnel.

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage, l'utilisation et l'entretien. L'opérateur doit assurer le domaine de responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit alors être formé et instruit en conséquence. Cette formation peut être dispensée, si nécessaire, par le fabricant du produit pour le compte de l'opérateur.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes.

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer un danger pour les personnes, l'environnement et le produit/l'installation. Elle entraîne également la suspension de tout recours en garantie. Plus précisément, les dangers peuvent être les suivants :

- dangers pour les personnes par influences électriques, mécaniques ou bactériologiques.
- dangers pour l'environnement par fuite de matières dangereuses.
- dommages matériels.
- défaillance de fonctions importantes du produit ou de l'installation.
- défaillance du processus de maintenance.

2.4 Travaux dans le respect de la sécurité.

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale [IEC, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions du fournisseur d'énergie.

2.5 Consignes de sécurité pour l'utilisateur.

Observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (ou si elles)

sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Si des composants chauds ou froids induisent des dangers sur le produit ou l'installation, il incombe alors au client de protéger ces composants afin d'éviter tout contact.
- Une protection de contact pour des composants en mouvement (p. ex. accouplement) ne doit pas être retirée du produit en fonctionnement.
- Des fuites (p. ex. garniture d'étanchéité d'arbre) de fluides véhiculés dangereux (p. ex. explosifs, toxiques, chauds) doivent être éliminées de telle façon qu'il n'y ait aucun risque pour les personnes et l'environnement. Les dispositions nationales légales doivent être respectées.
- Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale [IEC, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions du fournisseur d'énergie.

2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'entretien

L'opérateur est tenu de veiller à ce que tous les travaux d'entretien et de montage soient effectués par du personnel agréé et qualifié suffisamment informé, suite à l'étude minutieuse de la notice de montage et de mise en service. Les travaux réalisés sur le produit ou l'installation ne doivent avoir lieu que si les appareillages correspondants sont à l'arrêt. Les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation doivent être impérativement respectées.

Tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remis en place et en service immédiatement après l'achèvement des travaux.

2.7 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

La modification du matériel et l'utilisation de pièces de rechange non agréées compromettent la sécurité du produit/du personnel et rendent caduques les explications données par le fabricant concernant la sécurité. Toute modification du produit ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant.

L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société de toute responsabilité.

2.8 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 4 de la notice de montage et de mise en service sont respectées.

Les valeurs limites indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

3 Transport et stockage intermédiaire

Lors de la réception du matériel, vérifier qu'il n'a pas subi de dommages durant le transport. En cas de défaut constaté, prendre toutes les mesures nécessaires avec le transporteur dans les temps impartis.

Le surpresseur est livré sur une palette, il est protégé de l'humidité et de la poussière par une housse plastique transparente.

Les consignes de transport et de stockage figurant sur l'emballage doivent être respectées.

- Le transport doit être réalisé à l'aide d'une potence de levage adapté à la charge.

AVERTISSEMENT !

La stabilité statique de l'appareil doit absolument être prise en compte car, en raison de la construction même des pompes, il existe un décalage du centre de gravité vers la partie supérieure.

La manipulation doit être effectuée par un personnel qualifié et un matériel adapté et autorisé. Les sangles de manutention doivent être attachées aux anneaux de levage prévus à cet effet, ou placées autour du châssis en acier. Une étiquette apposée sur la housse plastique rappelle ces consignes de sécurité (Fig. 2).

Les collecteurs ne sont pas adaptés pour la manutention du surpresseur et ne doivent en aucun cas être utilisés comme point d'accroche.

Des étiquettes apposées sur les collecteurs rappellent ces consignes (Fig. 3)

ATTENTION ! Risque de préjudices ou de dommages

Si le matériel livré doit être installé ultérieurement, le stocker dans un endroit sec et le protéger des chocs et de toute agression extérieure (humidité, gel, etc).

Plage de températures de transport et stockage : -30°C à +60°C

Manipuler le produit avec soin de manière à ne pas l'endommager avant l'installation.

4 Application

Le surpresseur a pour fonction essentielle d'assurer le maintien sous pression et l'alimentation d'un réseau incendie armé (RIA) pour la protection de bâtiments (hôpitaux, immeubles, écoles, bâtiments industriels, centres commerciaux ...).

L'alimentation en eau du surpresseur est possible en charge à partir du réseau de distribution d'eau municipale ou à partir d'une bache de stockage.



5 Données techniques

5.1 Désignation

COF-2HELIX606-T-V-CPI	
COF	COF= Version
2	2 = Nombre de pompes
HELIX606	HELIX606 = Type de pompes
T	T = Tension réseau Tri 400V
V	V = Protection manque d'eau municipale
	B = Protection manque d'eau bêche de stockage
CPI	CPI = Avec contrôleur Permanent d'Isolation intégré au coffret de commande
	Rien= Sans CPI

5.2 Caractéristiques techniques

- Pression de service maxi : 16 bar
 - Température de l'eau admissible : de 3 à 50°C
 - Température ambiante admissible : de 5 à 40°C
 - Tension d'alimentation : TRI 400V ±10%
 - Fréquence : 50Hz
- S'assurer que l'installation générale est conforme à la norme NF-C 15-100.

5.3 Fourniture

Avant installation, il est indispensable de bien prendre connaissance de tous les éléments composant le surpresseur.

Voir le descriptif du surpresseur sur la figure 1 :

1. Pompes multicellulaires verticales
2. Châssis support et de fixation
3. Coffret de commande et d'automatisme
4. Collecteur d'aspiration
5. Collecteur de refoulement
6. Capteur de pression
7. Manomètre
8. Flussostat
9. Pressostat manque d'eau (Version distribution d'eau municipale)
10. Réservoir à vessie (Accessoire non fourni)
11. By-pass (Option) : Assure l'alimentation d'eau directe sans passer par les pompes quand la pression de l'eau municipale est suffisante



AVIS :

Chaque pompe est équipée de vannes d'arrêt à l'aspiration, de clapets anti-retour et de vannes au refoulement. Et chaque collecteur est fourni avec un bouchon.

5.4 Variantes

En fonction du type d'installation, le surpresseur est proposé avec 2 variantes sélectionnées lors de la définition du produit.

Variante 1 : Protection manque d'eau

- Version V : Le surpresseur est livré avec un pressostat raccordé sur le collecteur d'aspiration.



AVIS :

PRESSIION MINIMUM ADMISSIBLE : 1 BAR

- Version B : Le surpresseur est livré avec un interrupteur à flotteur à installer sur la bêche de stockage.

Variante 2 : Contrôleur permanent d'isolation

- Avec CPI : Le coffret de commande intègre un CPI par pompe et surveille l'isolation du moteur par rapport à la terre. Dispositif obligatoire pour les ERP.
- Sans CPI

5.5 Coffret de commande

Le coffret de commande (Fig.1 rep.3) assure la protection et le pilotage du surpresseur.

- Se reporter à la notice du coffret de commande pour de plus amples renseignements.

5.6 Accessoires

Les accessoires suivants sont disponibles à la vente :

- Vannes d'arrêt
- Manchons anti-vibratiles
- Réducteur de pression
- Réservoir à vessie
- Clapet de pied de crépine
- Gyrophare
- Bac d'amorçage

Les accessoires doivent être commandés séparément et devront être assemblés sur le système.

6 Description et fonctionnement

6.1 Description

Le surpresseur est livré avec sa tuyauterie prête à être raccordée. Le client doit prévoir le raccordement des collecteurs d'aspiration et de refoulement.

Le client doit également prévoir le raccordement du coffret de commande au réseau électrique. Pour le raccordement au réseau de distribution d'eau municipale, il convient de respecter les réglementations ou les normes en vigueur, complétées éventuellement par les prescriptions des entreprises de distribution d'eau.

Par ailleurs, les particularités locales doivent être prises en compte (par exemple une pression d'entrée trop élevée ou variable, exigeant éventuellement le montage d'un réducteur de pression).

6.2 Fonctionnement

Le surpresseur est équipé de pompes centrifuges haute pression multicellulaires non auto-amorçantes.

Les pompes sont démarrées sur détection de pression faible (fig.1 rep.6) et elles sont stoppées sur détection de débit nul (fig.1 rep.8) au refoulement.

Se référer à la notice de montage et de mise en service du coffret de commande pour de plus

amples informations concernant le procédé de régulation.

Les pompes sont permutees à chaque démarrage pour équilibrer leurs temps de fonctionnement.

7 Installation et raccordement

7.1 Réception et montage

Déballer le produit et retraiter l'emballage en veillant au respect de l'environnement.

Installer le surpresseur dans un local accessible, normalement aéré et protégé du gel. Les accès au local doivent rester dégagés.

La construction du surpresseur autorise une installation sur sol bétonné plat. Le châssis étant placé sur amortisseurs de vibration réglables en hauteur, il existe déjà une isolation contre la transmission des bruits.

En cas de fixation supplémentaire au sol, réalisée sur site, il convient de prendre les mesures appropriées pour empêcher la transmission des bruits de structure.

7.2 Raccordement électrique



AVERTISSEMENT ! Risque de choc électrique !
Le raccordement électrique doit être confié à un électricien habilité par le fournisseur local d'énergie électrique et exécuté conformément aux réglementations locales en vigueur.

Pour le raccordement électrique, il est impératif de considérer la notice de montage et de mise en service correspondante ainsi que le schéma électrique fourni avec le coffret de commande.

D'une manière générale, les points à respecter sont les suivants :

- la tension de l'alimentation réseau doivent correspondre aux caractéristiques fournies sur la plaque signalétique et sur le schéma de raccordement électrique de l'appareil de régulation,
- le câble de raccordement électrique au coffret de commande doit être correctement dimensionné en fonction de la puissance totale du surpresseur (voir la plaque signalétique et les données techniques),
- le surpresseur doit être mis à la terre conformément aux prescriptions (c'est-à-dire conformément aux prescriptions et conditions locales) ; les raccords prévus à cet effet sont signalés en conséquence (voir aussi le schéma de raccordement électrique).



AVIS:

Ne pas oublier de raccorder le châssis du surpresseur à la terre de l'installation.

Raccordement de l'interrupteur à flotteur (Version "B")

L'interrupteur à flotteur livré séparément est à installer dans la bache de stockage et à raccorder au coffret de commande par un câble à deux conducteurs.

7.3 Raccordement hydraulique

L'alimentation en eau du surpresseur est possible à partir du réseau de distribution d'eau municipale (version «V») ou à partir d'une bache de stockage (version «B»).

Le diamètre de raccordement aux collecteurs est 1"1/4.

Le raccordement des collecteurs d'aspiration et de refoulement peut être réalisé indifféremment à droite ou à gauche. Les orifices non utilisés seront obstrués par les bouchons fournis.

Avant de raccorder le surpresseur, prévoir des vannes sur les 2 collecteurs pour l'isoler en cas d'intervention.

Pour le raccordement du flussostat, côté flussostat, veuillez à respecter les critères suivants :

- La tuyauterie doit être horizontale
- Le flussostat doit être orienté dans le sens d'écoulement du fluide
- Le capteur du flussostat doit être positionné en position verticale

ATTENTION !

- **Si le surpresseur est raccordé sur un réseau sous pression d'eau municipale, s'assurer que l'installation peut supporter la pression maxi de la pompe à débit nul augmentée de la pression du réseau d'eau municipale. Dans le cas contraire, raccorder un réducteur de pression à la sortie du surpresseur.**
- **Nous recommandons vivement d'installer un détendeur-régulateur de pression sur la conduite d'arrivée d'eau pour éviter toutes variations de pression à l'entrée du surpresseur.** Si le surpresseur est en aspiration dans une bache de stockage, les pertes de charge ne doivent pas dépasser la capacité d'aspiration des pompes. Il est conseillé d'utiliser un clapet de pied avec une tuyauterie de dimension au moins égale ou supérieure au diamètre nominal d'aspiration. L'installation doit toujours être équipée d'un réservoir à vessie.

8 Mise en service/mise hors service

Nous vous conseillons de confier la première mise en service de votre surpresseur à un agent du service après-vente Wilo le plus proche de chez vous ou tout simplement à notre centrale de service après-vente.

8.1 Préparatifs généraux et mesures de contrôle

- Avant la première mise en service, contrôler le câblage réalisé par le client, en particulier la mise à la terre;
- Vérifier la source d'approvisionnement en eau (bache de stockage suffisamment remplie ou distribution d'eau municipale correcte);
- Remplir l'installation et s'assurer de son étanchéité par un contrôle visuel;
- Ouvrir les vannes d'arrêt au niveau des pompes et dans la conduite d'aspiration et de refoulement;

- Ouvrir les bouchons de purge d'air des pompes et remplir lentement les pompes d'eau afin que l'air puisse s'échapper entièrement;



ATTENTION ! Risque de dommages matériels !
Ne jamais laisser une pompe fonctionner à sec.
Un fonctionnement à sec détruit la garniture mécanique et entraîne une surcharge du moteur

- Mettre le réservoir sous pression à membrane, la pression de gonflage du réservoir doit être inférieure de 0,3 bar à la pression d'enclenchement des pompes (Menu 1.01 du coffret de commande).



DANGER !
Ne pas dépasser la valeur maximum de pré-gonflage du réservoir.

- Contrôler le sens de rotation des pompes : à l'occasion d'une brève mise en marche (Menu 3.02 et 3.03), vérifier si le sens de rotation des pompes correspond à la flèche située sur le corps de pompe. Si le sens de rotation est incorrect, intervertir deux phases.



DANGER ! Risque de choc électrique !
Avant d'intervir les phases, coupez l'interrupteur principal de l'installation.

- Sur le coffret de commande, contrôler et régler les paramètres de service requis, conformément à la notice de montage et de mise en service fournie.

8.2 Mise en service de l'installation

Après avoir exécuté tous les préparatifs et tous les contrôles mentionnés à la section 8.1, vous pouvez enclencher l'interrupteur principal et mettre la régulation en mode automatique.

Au refoulement du surpresseur, le capteur de pression mesure la pression instantanée et le flussostat surveille le débit, les signaux correspondant sont transmis au coffret de commande.

Sur ouverture d'un RIA (Robinet Incendie Armé), alors la pression au refoulement chute et passe sous le seuil d'enclenchement réglé dans le coffret de commande, la pompe principale démarre automatiquement.

Sur fermeture du RIA précédemment ouvert, alors le surpresseur ne débite plus. Le flussostat placé au refoulement s'active et la pompe s'arrête automatiquement.



ATTENTION !
Ne pas laisser fonctionner la pompe, vanne de refoulement fermée, au-delà d'une minute.

8.3 Mise hors service de l'installation

Si le surpresseur doit être mis hors service à des fins de maintenance, de réparation ou autre, il faut procéder de la façon suivante :

- Fermer l'interrupteur général et protéger l'installation contre tout ré-enclenchement intempestif.
- Fermer les vannes d'arrêt avant et après l'installation.
- Isoler et vidanger le réservoir sous pression à membrane.
- En cas de besoin, vidanger entièrement l'installation.

9 Entretien

Seul le personnel qualifié est habilité à effectuer les travaux d'entretien et de réparation !

DANGER ! Danger de mort !

En cas de travaux sur les appareils électriques, danger de mort par électrocution.

Avant d'effectuer des travaux d'entretien et de réparation, il convient de mettre l'appareil/l'installation hors tension et de le/la protéger contre toute remise en marche intempestive. De manière générale, seul un électricien /installateur qualifié est habilité à réparer les câbles de raccordement endommagés.

Pour une sécurité de fonctionnement optimale et des coûts d'exploitation les plus bas possibles, il est conseillé d'exécuter un contrôle et un entretien réguliers du groupe de surpression (se reporter à la norme DIN 1988). Pour cela, il est préférable de souscrire un contrat de maintenance auprès d'une entreprise spécialisée ou de notre service après-vente.

Les contrôles suivants doivent être exécutés régulièrement:

- Contrôle de l'ordre de marche du groupe de surpression
- Vérifier les garnitures mécaniques des pompes. Pour le graissage, les garnitures mécaniques utilisent de l'eau, susceptible de s'échapper en très faible quantité au niveau du joint. En cas d'échappement conséquent, la garniture mécanique doit être remplacée.
- Vérifier (tous les 3 mois, de préférence) si le réservoir sous pression à membrane (option ou accessoire) est réglé sur la bonne pression de compression initiale et s'il est étanche.



Attention ! Risque de dommages matériels !
Lorsque la pression de compression initiale est mauvaise, la fonction du réservoir sous pression à membrane n'est pas garantie, ce qui peut provoquer une usure excessive de la membrane et des incidents techniques.

Pour une mise hors service de longue durée, procéder comme indiqué à la section 8.3 et vidanger toutes les pompes en ouvrant les bouchons de vidange au niveau du pied de la pompe.

10 Pannes, causes et remèdes

L'élimination des pannes, tout particulièrement au niveau des pompes et du coffret de commande, doit être confiée exclusivement à un agent du service après-vente de Wilo ou d'une entreprise spécialisée.



AVIS:

Pour tous les travaux de maintenance et de réparation, il est impératif de respecter les consignes de sécurité générales ! Se conformer également à la notice de montage et de mise en service des pompes et du coffret de commande !

Danger ! Danger de mort !

Seul un personnel spécialisé et qualifié peut procéder au dépannage !



Respecter les consignes de sécurité figurant au chapitre 9.

Panne	Cause	Remède
Au moins une des deux pompes ne s'amorce pas	Prise d'air à l'aspiration	Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de la tuyauterie d'aspiration. Vérifier si la crépine d'aspiration est bien recouverte d'eau
	Clapet de pied de crépine non étanche ou obstrué	Vérifier l'étanchéité du clapet, le remplacer si nécessaire
	Pertes de charge importantes à l'aspiration	Contrôler les pertes de charge et s'assurer qu'elles sont compatibles avec le NPSH des pompes
	Pression d'eau municipale insuffisante ou nulle	Modifier l'installation pour alimenter le surpresseur par une bêche de stockage
	Hauteur d'aspiration sur bêche de stockage trop importante	S'assurer que le niveau mini de la bêche de stockage est compatible avec le NPSH des pompes
	Tuyauterie d'aspiration obstruée ou vanne sur collecteur d'aspiration fermée	Vérifier l'ouverture de la vanne et nettoyer la tuyauterie si nécessaire
Une pompe ne fonctionne pas	Protection thermique déclenchée	Le voyant « défaut » pompe sur le coffret de commande doit être allumé. Vérifier le réglage de la protection thermique et réarmer.
	Disjoncteur magnétique déclenché	Vérifier que les phases du moteur ne sont pas en court-circuit. Remplacer le moteur si nécessaire. Réarmer le disjoncteur.
	Arbre pompe bloqué	Couper l'alimentation électrique du coffret puis de commande vérifier la libre rotation de l'arbre, si celui-ci est bloqué, procéder au démontage de la pompe.
	Défaut bobinage	Déconnecter le bornier du moteur concerné et contrôler la résistance aux bornes et l'isolation du stator par rapport à la terre. Remplacer le moteur si nécessaire.
Manque de pression au refoulement	A moins une des pompes est désamorcée	Voir le chapitre précédent, panne « Au moins une des deux pompes ne s'amorce pas »
	Pression d'eau municipale inférieure à la pression minimum prévue	Action auprès du service des eaux ou remplacement du surpresseur. Nous consulter.
	Une pompe est obstruée par des corps étrangers	Démonter et nettoyer la pompe.
	Les moteurs sont alimentés par une tension réseau insuffisante	Vérifier la tension et le couplage aux bornes des moteurs.
Fonctionnement aléatoire, démarrage fréquent des pompes	Transmetteur de pression défectueux	Vérifier le réglage : instabilité du transmetteur, au besoin le changer.
	Manque de capacité de l'installation (ou réservoir de capacité insuffisante)	Installer un réservoir supplémentaire ou remplacer par un réservoir de plus grande capacité.
	Niveau du pré-gonflage réservoir non conforme	Procéder au gonflage du réservoir.
	Vessie du réservoir percée	Remplacer la vessie du réservoir.
Déclenchement fréquent de la sécurité manque d'eau	Pressostat manque d'eau réglé trop haut.	Procéder au réglage correct du pressostat.
	Chute de la pression d'eau municipale lors du démarrage des pompes.	Régler le pressostat manque d'eau au mini. Si le phénomène persiste, la distribution d'eau municipale est insuffisante ; contrôler la pression au manomètre pendant le démarrage des pompes, ou consulter le Service des Eaux.

Panne	Cause	Remède
Automatisme de fonctionnement défectueux	Coffret de commande défectueux	Voir la notice du coffret de commande.
	Transmetteur défectueux	Vérifier les contacts, changer le transmetteur concerné si nécessaire.
	Fils déconnectés	Contrôler toutes les connexions au bornier du coffret de commande.
	Flussostat défectueux	Vérifier l'enclenchement et le déclenchement du flussostat, le remplacer si nécessaire.
Vanne au refoulement non étanche	Membrane ou joint de vanne détruit	Remplacer les vannes
Non arrêt ou non démarrage du surpresseur	Vanne d'arrêt du transmetteur de pression fermée	Ouvrir la vanne d'arrêt du transmetteur de pression.
Les pompes ne s'arrêtent pas	Vérifier le flussostat	S'assurer que le flussostat est monté dans le sens du fluide

Si la panne ne peut pas être éliminée, veuillez-vous adresser à un spécialiste ou au point de service après-vente Wilo le plus proche.

11 Pièces de rechange

La commande de pièces de rechange ou les ordres de réparation sont réalisés par des techniciens spécialisés et/ou le service après-vente Wilo. Afin d'éviter toutes questions ou commandes erronées, indiquer toutes les données de la plaque signalétique lors de chaque commande.

12 Elimination

Une élimination réglementaire et un recyclage approprié de ce produit permettent de prévenir les dommages causés à l'environnement et les risques pour la santé. L'élimination conforme aux prescriptions requiert la vidange, le nettoyage et le démontage du groupe motopompe. Les lubrifiants doivent être collectés. Les composants du surpresseur doivent être triés selon les matériaux (métal, plastique, électronique).

1. Pour éliminer le produit ainsi que ses pièces, faire appel aux sociétés d'élimination de déchets privées ou publiques.
2. Pour de plus amples informations sur l'élimination appropriée du produit, s'adresser à la municipalité, au service de collecte et de traitement des déchets ou au point de vente où le produit a été acheté.

12.1 Informations sur la collecte des produits électriques et électroniques usagés

L'élimination correcte et le recyclage conforme de ce produit permettent de prévenir les dommages environnementaux et toute atteinte à la santé.



AVIS

Élimination interdite par le biais des ordures ménagères!

Dans l'Union européenne, ce symbole peut apparaître sur le produit, l'emballage ou les documents d'accompagnement. Il signifie que les produits électriques et électroniques concernés ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Pour un traitement, un recyclage et une élimination corrects des produits en fin de vie concernés, tenir compte des points suivants:

- Remettre ces produits uniquement aux centres de collecte certifiés prévus à cet effet.
- Respecter les prescriptions locales en vigueur! Pour des informations sur l'élimination correcte, s'adresser à la municipalité locale, au centre de traitement des déchets le plus proche ou au revendeur auprès duquel le produit a été acheté. Pour davantage d'informations sur le recyclage, consulter www.wilo-recycling.com.

Plus d'information sur www.wilo.fr

Sous réserve de modifications techniques!







wilo



Local contact at
www.wilo.com/contact

Pioneering for You

WILO SE
Wilopark 1
D-44263 Dortmund
Germany
T +49(0)231 4102-0
F +49(0)231 4102-7363
wilo@wilo.com
www.wilo.com